

Le HCR a organisé le rapatriement de 274 réfugiés burundais exilés en RDC

UNHCR, le 11 novembre 2020 Le HCR continue de faciliter le retour des réfugiés burundais qui souhaitent rentrer chez eux. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés et ses partenaires ont organisé le rapatriement de 274 réfugiés burundais exilés en RDC.

À la suite des élections présidentielles de mai 2020, des réfugiés ont exprimé leur volonté de bénéficier d'assistance pour faciliter leur retour au Burundi. Cependant, la pandémie du Coronavirus a poussé la RDC et le Burundi à fermer leurs frontières pour contenir la propagation du virus, interrompant ainsi le rapatriement volontaire des réfugiés. Il s'agit du quatrième convoi de réfugiés organisé depuis septembre 2020 et qui s'inscrit dans le cadre des solutions durables que propose le HCR pour les réfugiés qui ont manifesté l'intention de rentrer chez eux. Plus de 48,000 réfugiés burundais vivent en RDC, dont la majorité dans la province du Sud Kivu. Tous les candidats au retour ont été soumis à un examen médical avant leur départ pour le Burundi et ont reçu des masques faciaux. À leur arrivée au Burundi, les réfugiés rapatriés sont soumis à un test virologique permettant de déterminer s'ils sont porteurs du virus. Cette activité fait suite à un accord tripartite signé en 2009 par le HCR et les gouvernements de la RDC et du Burundi. Depuis septembre 2020, le HCR a assisté près de 1,200 réfugiés burundais à rentrer chez eux.